**Doléances pour la France**

**Déclaration d’urgence écologique et sociale, Union Sacrée pour un développement humain responsable**

En déclarant officiellement **l’état d’urgence écologique et sociale l’état peut créer le choc psychologique et politique qui suscitera la mobilisation de toutes les ressources de la nation ( entreprises, collectivités, syndicats, associations,…) une sorte d’ « union sacrée »** pour entreprendre un combat de survie pour la France (et pour le monde par ricochet ?).

Il ne sera crédible que s’il accepte d’abord de prendre des voies nouvelles et « non orthodoxes » comme celles qui sont présentées ici (et non limitatives). En situation d’urgence nationale (et bien sûr planétaire mais le rôle de la France est peut être de donner l’exemple ?) le respect de l’orthodoxie n’est plus de mise.

En tant que brestois, citoyen français et membre de l’UE je demande et attends que les politiques qui ont notre destin en charge prennent les mesures radicales (qui traitent le mal à la racine et non aux marges) qui sortent la France et la politique de la grande impuissance à laquelle elles sont réduites depuis des décennies, résultat d’un long et continu dessaisissement de souveraineté budgétaire et monétaire (sans contrepartie européenne) depuis les années 1970, qui aujourd’hui se traduit par une révolte active ( gilets jaunes) ou passive et rampante ( abstention et vote blancs, désintérêt pour la politique…) d’une grande partie des français qui n’appartiennent pas aux franges hyper privilégiées. C’est une urgence pour que le vote et la démocratie conserve ou retrouve du sens.

L’objectif est que la France puisse entreprendre le très gros effort d’investissement pour la transition écologique et énergétique qui s’impose comme une urgence nationale (et planétaire)

Tous les secteurs de l’économie seront concernés : agriculture, BTP, transport, industrie, tertiaire, enseignement et formation continue… et beaucoup d’emplois seront créés pour valoriser, économiser et recycler les ressources naturelles et les ressources humaines qui sont notre plus grand capital.

Cet énorme investissement pour le bien public et le bien commun ne pourra se financer par des impôts supplémentaires (les français n’en peuvent plus) ni par de la dette supplémentaire ( nous avons trop donné aux banques privées depuis 50 ans) et donc il nous reste la 3 ième voie de financement des dépenses publiques qui est la création monétaire.

Comment pratiquement ?

Puisque depuis des décennies l’état a cédé aux banques privées son pouvoir de création monétaire (l’essentiel de la dette publique vient de là) 2 possibilités sont ouvertes à un état qui veut retrouver des marges de manœuvres (et en redonner aux collectivités locales…) pour financer ses actions :

* Laisser ce pouvoir aux banques privées mais leur imposer un impôt sur la création monétaire. (les banques commerciales créent de la monnaie à l’occasion des crédits qu’elles accordent, et la détruisent lors des remboursements). Compte tenu des masses en jeu chaque année un fiable taux suffirait pour un rendement très important.
* Le reprendre en tout ou partie par le biais de la Banque Nationale et le Trésor Public pour une création de monnaie permanente (sans contrepartie de dette, au contraire de la monnaie de banque privée qui est temporaire).

Par l’un de ces moyens ou les 2 combinés l’état, que l’on peut aujourd’hui sans exagération déclarer **en état d’urgence** sociale (la pauvreté) économique et industrielle (le déficit du commerce extérieur et la désindustrialisation) et écologique ( les risques liés au climat, les pollutions …) peut se donner les moyens très importants qui lui seront nécessaires pour agir dans le sens du bien commun, ce que ne peuvent faire les autres acteurs privés soumis à la nécessaire logique de rentabilité.

Nul ne pourrait le faire à sa place. Seul lui peut s’en donner les moyens par les mécanismes budgétaires, fiscaux et monétaires qui relèvent de la puissance publique. Seul lui en a la légitimité.

Autres mesures :

* la TVA sociale pour alléger nos exportations du cout de la protection sociale et à l’inverse alourdir le prix des importations et ainsi rétablir notre balance commerciale. Seul moyen d’équilibrer nos échanges sans sacrifier notre protection sociale, tout en maintenant la demande intérieure.
* Un budget de l’état scindé en 3 parties :
1. Budget fonctionnement alimenté par les impôts
2. Budget investissement alimenté par des emprunts (à LT et faible intérêt)
3. Budget croissance alimenté par la création de monnaie permanente (sans contrepartie de dettes)